

TP-Correction-Semaine 3-T2

Montants annuels moyens des niveaux de vie¹, des prélèvements et des prestations par unité de consommation en 2019, en France (en euros)

	<u>Inférieur à D1</u>	<u>Supérieur à D9</u>
Niveau de vie moyen avant redistribution (A)	3 260	79 660
Prélèvements	- 200	- 20 410
Dont :		
- financement de la protection sociale (cotisations et contributions sociales)	- 190	- 7 730
- impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et impôt sur la fortune immobilière)	- 10	- 12 680
Prestations	7 140	190
Dont :		
- prestations familiales	1 900	110
- aides au logement	1 890	10
- prime d'activité et minima sociaux	3 350	70
Niveau de vie moyen après redistribution (B)	10 200	59 440
Taux de redistribution(B-A)/A (en %)	212,9	- 25,4

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : D'après INSEE, 2019.

1 : Le niveau de vie correspond au revenu disponible par unité de consommation, c'est-à-dire en tenant compte de la taille et de la composition des ménages.

1. À l'aide des données du document, montrez que la redistribution améliore la situation économique des plus pauvres. (2 points)

Ce document a pour objet les effets sur le niveau de vie des ménages des prélèvements obligatoires et des prestations sociales en France en 2019. Il a été publié par l'Insee en 2019.

Ce tableau est construit à partir de données brutes exprimées en euros qui permettent de mesurer l'effet des prélèvements et prestations des A.PU. sur le niveau de vie des 10% des ménages les plus pauvres (D1) et des 10% les plus riches (D9). On trouve aussi un taux de variation qui permet d'observer l'évolution relative des niveaux de vie des ménages suite à la redistribution.

Ainsi, si le niveau de vie moyen des 10% les plus riches est nettement supérieur à celui des 10% les plus pauvres, 79 660 euros contre 3 260 euros, soit un écart de 76400 euros. Cet écart se réduit après les prélèvements obligatoires et le versement des prestations sociales, même s'il reste conséquent.

Cette réduction de l'écart absolu des niveaux de vie s'explique par un effet contraire sur l'évolution du niveau de vie moyen des ménages suite à l'intervention des A.PU. En effet, alors que le niveau de vie des 10% les plus riches diminue de 25.4%, le niveau de vie des 10% les plus pauvres augmente lui de 212.9%.

La mise en place par les APU d'une fiscalité afin de financer la protection sociale améliore donc la situation économique des plus pauvres en dégradant celle des plus riches.

2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez comment la fiscalité et la protection sociale réduisent les inégalités de niveau de vie

Le système de protection social français est notamment articulé autour du versement de prestations sociales non contributives et sous conditions de ressources, qui vont donc profiter relativement plus aux ménages les plus pauvres. Ces prestations étant non contributives, elles doivent être indirectement financées par des prélèvements obligatoires, notamment progressifs, tels que l'impôt sur le revenu. C'est ce double mécanisme (Prélèvements/Prestations) qui permet de réduire les inégalités de niveau de vie entre les plus pauvres et les plus riches.

En effet, les prélèvements ont déjà un effet majeur sur la réduction des écarts de niveau de vie. Alors que les 10% des ménages les plus pauvres sont en moyenne prélevés de 200 euros, ces prélèvements pour les ménages les plus riches s'élèvent en moyenne à 20 410 euros. Cela est logique car on retrouve bien dans ces prélèvements des impôts progressifs comme l'impôt sur le revenu qui par leur progressivité réduisent déjà les inégalités de niveau de vie avant même le versement de prestations sociales.

Par la suite, le versement des prestations sociales se faisant notamment sous condition de ressources va bien plus largement profiter aux ménages les plus pauvres. La prime d'activité et les minima sociaux ajoutent en moyenne 3 350 euros au niveau de vie moyen des 10% les plus pauvres, ce n'est en moyenne que 70 euros pour les 10% les plus riches. On peut donc dire qu'ils ne profitent quasiment pas de ce type de prestation, comme les aides au logement. Ainsi, si le niveau de vie des 10% les plus riches est nettement supérieur à celui des 10% les plus pauvres, 79 660 euros contre 3 260 euros, soit un écart de 76 400 euros. Cet écart se réduit après les prélèvements obligatoires et le versement des prestations sociales, même s'il reste conséquent.

Cette réduction de l'écart absolu des niveaux de vie s'explique par un effet contraire sur l'évolution du niveau de vie des ménages suite à l'intervention des A.P.U. En effet, alors que le niveau de vie des 10% les plus riches diminue de 25.4%, le niveau de vie des 10% les plus pauvres augmente lui de 212.9%.

La fiscalité et la protection sociale réduisent donc les inégalités de situation entre les ménages les plus pauvres et les ménages les plus riches. Ainsi, l'action des A.P.U. en faveur de la justice sociale permet bien de réduire les inégalités, y compris parfois l'inégalité des chances par le financement de services collectifs comme l'école.